
Points de repère statistiques. Février 1988.

Numéro d'inventaire : 2007.00785 (1-2)

Auteur(s) : Javaudin

Lepetre

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Académie de Rouen (25, rue de Fontenelle 76037 Rouen Rouen)

Date de création : 1988

Description : Brochure agrafée. Couverture bleue sans illustration. 3 feuillets agrafés sont insérés au début de la brochure.

Mesures : hauteur : 297 mm ; largeur : 210 mm

Notes : (1) : Etude statistique sur l'accès en terminale d'une génération d'élèves entre 1978 et 1987. (2) : note de répartition de la rentrée 1988 dans les lycées professionnels.

Mots-clés : Etudes, statistiques, enquêtes relatives au système éducatif

Rectorats

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Post-élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 10

ill.

ACADEMIE DE ROUEN



POINTS DE REPERES
STATISTIQUES

- I – Accès au niveau IV
- II – Développement du post-baccalauréat
- III – Taux de réussite au baccalauréat
- IV – Développement des filières scientifiques
- V – Evolution des effectifs des lycées professionnels

FEVRIER 1988

ACADÉMIE DE ROUEN

LE RECTEUR

CHANCELIER DES UNIVERSITÉS

ROUEN. LE

01 mars 1988.

NOTE SUR LA PREPARATION DE LA RENTREE 1988

DANS LES LYCEES PROFESSIONNELS.



La baisse des flux d'entrée en quatrième des lycées professionnels résulte d'une part de la baisse de la démographie et d'autre part d'une modification des comportements d'orientation qui conduit un pourcentage plus important d'élèves en quatrième de collège.

Une réduction des capacités d'accueil inférieure à la baisse des effectifs permet une meilleure prise en compte des élèves en difficulté et conduit à une réduction des sorties prématurées sans qualification.

La baisse des entrées en quatrième de lycée professionnel résulte de :

- la baisse de la démographie : entre la rentrée 1984 et la rentrée 1986 les effectifs des classes de sixième des collèges publics ont baissé de 2 560 élèves (de 28 590 à 26 030).
- la modification des comportements d'orientation qui à l'issue de la cinquième conduit un pourcentage plus important d'élèves en quatrième de collège. Le pourcentage des élèves quittant la cinquième pour entrer en quatrième est passé de 69 % en 1985 à 74 % en 1987 ; il devrait atteindre 76 % à la rentrée 1988. On remarquera que 5 % d'une classe d'âge de 28 000 jeunes représente 1 400 élèves.

La réduction de la capacité d'accueil en quatrième de lycée professionnel (quatrième préparatoire et quatrième technologique) est inférieure à la baisse des effectifs attendus. Il n'est pas inintéressant de remarquer que 75 places de quatrième de lycée professionnel sont restées vacantes à la rentrée 1987. A la rentrée 1988, la baisse des effectifs attendus est de 650 alors que la réduction des capacités d'accueil est de 490 pour le niveau quatrième de lycée professionnel.



Cette amélioration de l'accueil permet une meilleure prise en compte des élèves en difficulté. Entre les rentrées 1985 et 1987, le pourcentage d'élèves qui entrés en sixième parviennent en quatrième de collège ou de lycée professionnel est passé de 83 % à 86 %. Ce pourcentage devrait approcher 90 % à la rentrée 1988.

Cette progression est indispensable. A la rentrée 1986, le rapport du nombre d'élèves scolarisés en CPPN, CPA ou CEP au nombre d'élèves scolarisés en collège était, pour le secteur public, de 7,8 % dans l'Académie de Rouen contre 5 % au niveau national. Ce pourcentage passera à 5,4 % à la rentrée 1988 pour l'Académie de Rouen.

Les tableaux statistiques montrent clairement le caractère positif de l'évolution des structures et la réduction des sorties prématurées sans qualification.

Les élèves en difficulté au lieu d'être dirigés vers des structures spécifiques sont mieux pris en compte dans les collèges et les lycées professionnels.

La baisse des effectifs au niveau du CAP est une opportunité pour inviter les lycées professionnels à développer les BEP et les baccalauréats professionnels.

La réduction de 15 divisions au niveau quatrième s'accompagne à la rentrée 1988 de l'ouverture de 24 premières années de BEP-CAP 2 ans et de 10 premières années de baccalauréat professionnel.

Le maintien de structures de formation dans des secteurs offrant des possibilités d'insertion professionnelle très réduites n'est pas la meilleure stratégie pour préparer l'avenir.

Faire des lycées professionnels une voie de réussite scolaire par une meilleure prise en compte des élèves en difficulté, un développement des poursuites de scolarité, une modernisation des contenus et des structures, un effort de formation continue des enseignants pour permettre l'ouverture de nouvelles filières ; telle est la stratégie choisie pour préparer l'avenir des jeunes haut-normands.

.../...